

# Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) Communauté de Communes : Haut Chemin-Pays de Pange

Une démarche d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations menée conjointement par l'État et la Région Grand Est. Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CTRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil régional.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CTRTE sur le territoire national
- la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;
- l'accord de relance Etat-Région voté le 17 décembre 2020 par la Région et le 30 mars 2021 par l'État en région.

## 1. Contexte et objectifs du Pacte pour l'Etat et la Région

- Une volonté commune de l'Etat et de la Région d'**accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires**, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).

### 1. Un objectif inédit de convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire :

- Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, l'Etat et ses opérateurs (et le Département le cas échéant) ;
- Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat Etat-Régions de 2020.

### 2. Un support pour la déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées entre l'Etat et la Région :

**3 orientations stratégiques** à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

- **Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE** (avec bilan écologique)
- **COHÉSION territoriale et coopérations** (maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)
- **ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires** (de proximité, productive, relocalisation...)

et 3 sujets transversaux :

- le déploiement des usages du **numérique**
- les **synergies inter-territoires** et interrégionales
- les **dynamiques transfrontalières**

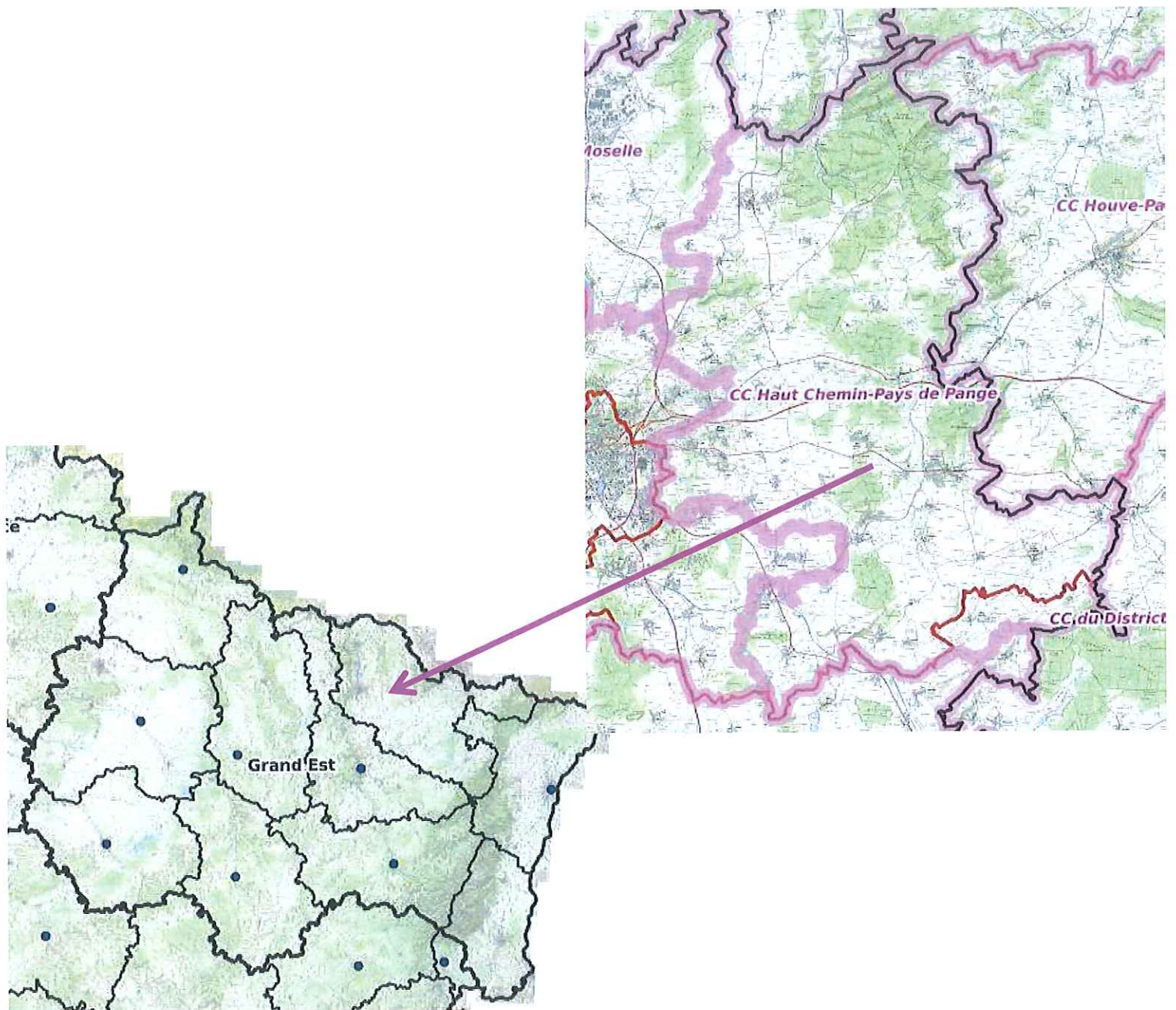
### 3. Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales

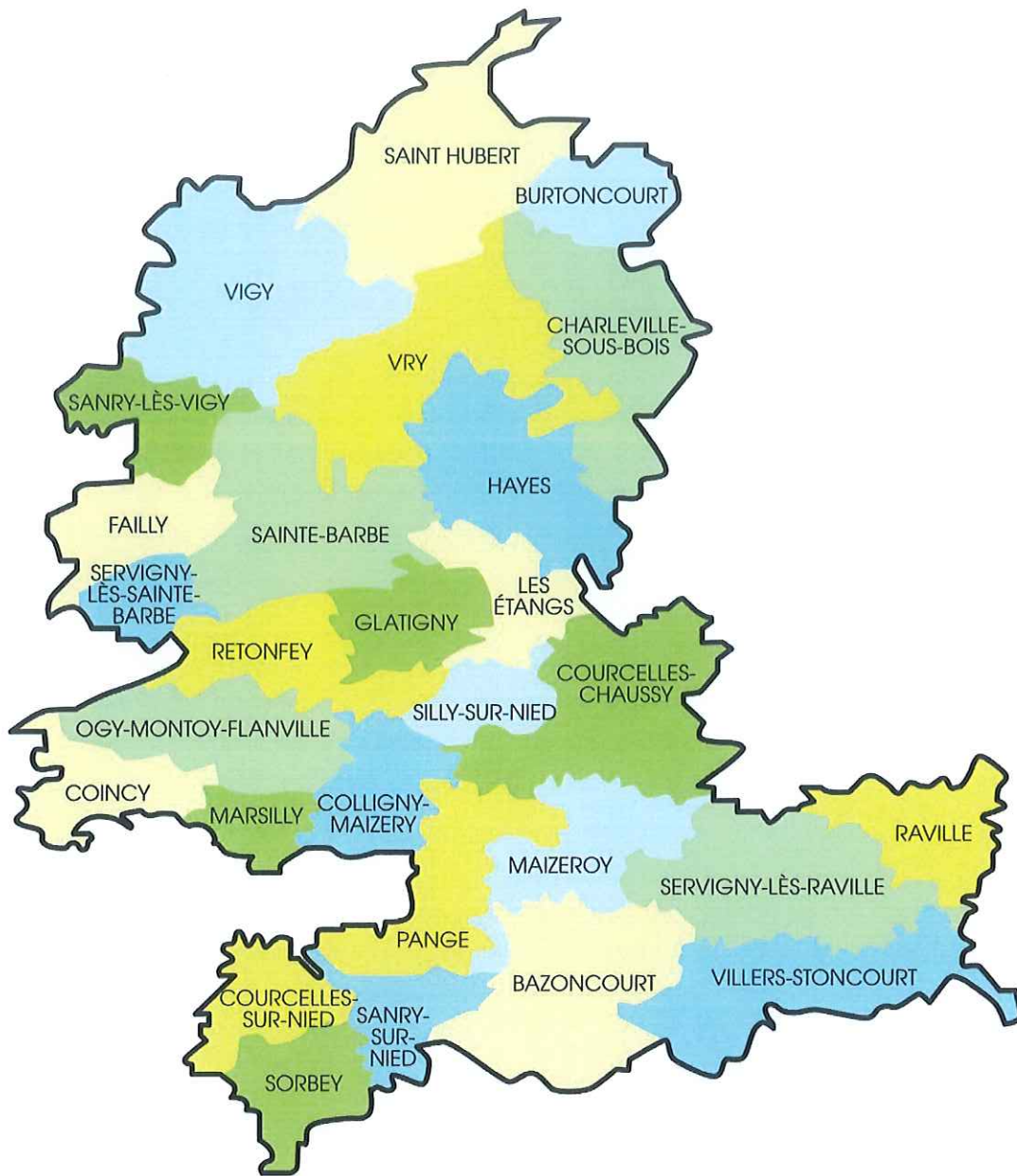
- Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie pauvreté...
- Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...
- Au niveau infrarégional : Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, SCOTTAM,

## 2. Portée et contenu du Pacte du Haut Chemin-Pays de Pange

### 1. Périmètre géographique de contractualisation

Le Pacte couvre donc l'EPCI : Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange  
Ce périmètre regroupe 28 communes pour une population de 20.000 habitants.





## Convergence progressive des contractualisations préexistantes

**Contrats de référence intégré dans le PTRTE** (que le territoire a choisi de faire converger pour construire une lecture transversale de sa stratégie de développement)

Intitulé du contrat intégré au PTRTE	Date de signature du contrat ou du dernier avenant	Echelle du contrat
SCOTAM	Septembre 2021	Arrondissement METZ
AMI trame Verte et Bleue		Territoire CCHCPP

Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

## 2. Stratégie de développement du territoire

### I / Stratégie inter-PTRTE

#### *Bassin Nord Lorrain Espace Briey-Longwy-Thionville-Metz*

Face aux transitions économiques, sociales, écologiques et numériques de notre temps, nos territoires doivent, plus que jamais, renforcer leurs capacités à développer, inventer, innover et ainsi, offrir à nos populations, les services qu'elles attendent par la mise en œuvre de politiques publiques dont ils sont les premiers acteurs. Si notre environnement change, nos territoires doivent de la même façon évoluer et s'adapter en développant de nouveaux modes de faire.

L'action publique ne peut plus être enfermée dans la stricte notion d'intercommunalité dans des frontières ou des limites administratives y compris départementales.

Il convient de prendre en compte l'espace pertinent qui est celui du bassin de vie ou de l'espace cohérent où s'expriment les liens de solidarité et les éléments fondateurs d'un destin commun.

Il convient donc de raisonner en territoires de projets et de transcender les notions formelles de limites et de frontières administratives ainsi que de périmètres institutionnels.

L'ambition exprimée ici est de faire reconnaître, et de faire vivre, l'entité naturelle et cohérente que constitue l'espace Briey – Longwy – Thionville – Metz. C'est à cette échelle que pourront se développer nos initiatives communes. C'est à cette échelle que nous saurons faire de nos interdépendances des complémentarités et des atouts pour tous ceux qui y vivent, y étudient, y travaillent et y investissent.

Cet espace, c'est le pôle d'équilibre de la métropole européenne luxembourgeoise et plus globalement d'une grande région transfrontalière que nous vivons tous au quotidien.

Cet espace, c'est celui de 800 000 habitants, de plus de 260 000 emplois, au cœur d'un corridor européen Nord-Sud et qui irrigue puissamment l'Europe dans sa façade occidentale.

Cet espace, c'est celui des migrations pendulaires de plus de 120 000 actifs qui se rendent, chaque jour, pour leur travail principalement au Grand-Duché de Luxembourg mais aussi en Belgique et en Allemagne.

Cet espace, c'est celui d'une certaine croissance démographique quand le phénomène inverse est observé chez nos voisins.

Cet espace, c'est celui d'un territoire à vocation industrielle avec une concentration exceptionnelle de filières d'excellence dans les domaines de la sidérurgie et des matériaux, de l'automobile, de la métallurgie, de la logistique et de l'énergie. Il compte aussi trois des cinq plus grandes usines du Grand Est avec les sites de Stellantis, Arcelor Mittal et Renault Sovab.

Cet espace, c'est un puissant pôle de services, dans les domaines de la santé en particulier, avec un maillage exceptionnel d'établissements et une offre complémentaire riche en matière de soins.

Cet espace, c'est un formidable vivier de compétences avec un écosystème varié en matière d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovation et de formations qualifiantes en toutes disciplines.

Cet espace, c'est aussi une géographie unique de coteaux, de plateaux, de forêts et de territoires agricoles où se côtoient tous les types de productions et d'élevages.

Cet espace, c'est un héritage patrimonial unique, façonné par une histoire tourmentée, une histoire militaire et industrielle où le destin de l'Europe s'est souvent joué.

Cet espace, c'est aussi celui d'un creuset de populations venues de toute l'Europe, et au-delà, pour y travailler et y fonder les foyers des Lorrains d'aujourd'hui, riches de leurs racines et de leurs cultures.

Cet espace, c'est enfin celui d'un laboratoire territorial à ciel ouvert : smart city, hydrogène, multimodalité, valorisation des ressources et des déchets, conquête des friches industrielles, lutte contre l'artificialisation des sols, protection de la biodiversité ... Nombreux sont les sujets et les projets sur lesquels les acteurs de Lorraine nord font figure d'exemple.

Cet espace est le nôtre : nous sommes comptables de son avenir et de celui des populations qui y vivent et y travaillent.

C'est avec un optimisme et une volonté qui vont chercher loin dans nos racines communes, dans un passé fait de souffrances et d'épreuves toujours surmontées mais aussi dans une perspective de développement et de progrès que nous décidons de sceller ce pacte commun.

**C'est la première fois que nos seize intercommunalités mettent en place une réflexion commune et s'engagent à formuler des propositions et des actions partagées sur cet espace** de vie et de projets. Des groupes de travail appelés à dessiner cette stratégie se réunissent à présent, croisant thématiques et territoires.

La question du phénomène transfrontalier est au premier rang de nos enjeux partagés tant celui-ci a un impact sur de multiples sujets : économie, formation, mobilités... Plus de 100 000 travailleurs frontaliers se rendent chaque jour de nos territoires vers le Luxembourg. Demain, ils seront potentiellement 150 000, sans compter la démographie sarroise qui nécessitera également le recours à une main d'œuvre qualifiée venue de l'extérieur, et en particulier du nord lorrain. Il est donc essentiel que nous puissions désormais collectivement définir nos priorités politiques et nous organiser afin de faire valoir nos propositions, tant auprès des autorités luxembourgeoises, sarroises et belges qu'auprès de l'Etat et de nos partenaires du Grand Est.

Les mobilités sont un enjeu stratégique, notamment à la lumière de la position géographique de notre bassin de vie.

Sur ce sujet, il nous faut apporter des réponses qui permettent de résoudre les difficultés des liaisons nord-sud, voire est-ouest. S'il est nécessaire de nous mobiliser sur le sujet des infrastructures routières (A31bis et les voies parallèles, A30 et N52, etc.) et de leur financement, nous devons tout autant chercher à développer le ferroviaire afin de répondre à la hausse du trafic avec, notamment, la mise en œuvre d'un Réseau express métropolitain (REM) Metz-Luxembourg. Le développement du fret ferroviaire contribuera à affirmer notre excellence logistique, qui peut s'appuyer également sur les offres multimodales que propose 3 notre territoire, avec les ports de Metz et Thionville-Illange. Il sera encore indispensable d'afficher une position commune sur les enjeux de connexions TGV et réseau régional, ainsi que sur la gare Lorraine TGV et l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine.

Enfin, évoquer les mobilités, c'est aussi se pencher sur les coordinations entre réseaux de transports collectifs ou sur les liaisons cyclables.

La question des infrastructures de mobilité ne saurait être déconnectée de la nécessité de travailler ensemble au développement de sources d'énergie alternatives, notamment en développant une filière hydrogène vertueuse et durable. Cette technologie est portée depuis des années au travers de différentes initiatives locales qui ont déjà reçu le soutien de grands groupes industriels. Cette filière, si elle se développe, peut contribuer à modifier en profondeur nos modes et usages en synergie avec la filière électrique automobile portée notamment par Stellantis au cœur de notre bassin. Nous avons le potentiel pour devenir la première région « Hydrogène » de France et voir se développer des unités locales de production.

Il s'agit là d'un exemple de ce qui doit rendre notre territoire compétitif, au cœur des mutations en cours, et s'appuyant sur un réseau de formations qualifiantes ambitieux et de haut-niveau. Ce territoire compétitif existe déjà au travers de nos spécialisations industrielles, que ce soit dans les matériaux, l'automobile, les métiers de la mécanique, de la métallurgie, de l'énergie.

Dans tous ces secteurs nous devons avoir l'ambition de nous inscrire dans la démarche régionale d'industrie du futur. Pour cela, nous pouvons d'ores et déjà prendre appui sur notre potentiel académique et de recherche de très haut niveau, que ce soit sur le plan universitaire, où un rééquilibrage nord-sud est indispensable, mais aussi sur le plan des grandes écoles qui donnent un caractère unique à notre territoire. Ce potentiel, nous devons aussi le renforcer en intégrant le fait que notre bassin d'emploi s'étend de l'autre côté des frontières belge, luxembourgeoise et allemande.

Ce territoire compétitif, nous devons en renforcer l'attractivité. Nous bénéficions d'un potentiel touristique et culturel exceptionnel. L'Histoire a façonné notre bassin et nous a laissé un patrimoine d'une grande variété et d'une grande originalité. La nature, elle aussi, a façonné notre environnement et nous offre des lieux d'exception, ainsi qu'une biodiversité riche. Nous disposons déjà d'équipements culturels et touristiques de haut niveau, que ce soit dans le domaine des loisirs, de l'art, ou des sciences. Notre bassin de vie représente l'échelon pertinent pour mettre

en valeur de manière ambitieuse et coordonnée les différents atouts de notre territoire. Nous aurons aussi à réfléchir à une offre d'hébergement complète qui permette d'attirer demain toutes les catégories de visiteurs.

Notre territoire dispose de nombreux atouts qui lui confèrent des potentialités uniques et nous devons aussi en faire un bassin de vie en transition au service de ses habitants. La première de ces transitions est énergétique et porte sur la production de l'énergie. Parallèlement au développement d'une filière hydrogène, il est nécessaire de travailler sur la production d'énergies renouvelables au profit de nos collectivités et de nos concitoyens. Cette production, qui pourrait être photovoltaïque au regard de nos importantes possibilités foncières et de notre action collective en matière de reconquête des friches, pourrait aussi s'appuyer sur les déchets dont la gestion globalisée est une véritable opportunité d'assurer une meilleure collecte et une meilleure valorisation.

Le bien-être de nos concitoyens passe aussi par une action très forte au niveau de la santé. Au cœur de la crise sanitaire que nous vivons, nous voyons à quel point cette question est primordiale. Elle suppose une action de prévention forte tant auprès des jeunes qu'auprès des publics plus âgés. Elle implique une action volontariste afin de cartographier les « déserts médicaux » et de permettre à chacun de nos concitoyens de trouver une réponse médicale ou paramédicale de proximité.

Elle nous demandera aussi de réfléchir à la question de l'hébergement des séniors afin de permettre à chacun de trouver une situation adaptée à ses besoins et ses moyens.

Cela demande, enfin, que nous définissions un programme ambitieux et concerté avec nos voisins en matière de formations médicales et sanitaires, tout en profitant de cette opportunité pour renforcer l'universitarisation du CHR Metz-Thionville.

Notre mobilisation collective devra également porter sur les enjeux liés au numérique. L'ensemble des éléments développés ci-avant ne trouveront une pleine efficacité qu'avec un système de gestion de la donnée qui permette d'optimiser à la fois la question des mobilités, la production d'énergie, l'utilisation de recharges électriques, les questions de santé... Les initiatives déjà existantes sur le territoire doivent nous permettre d'essayer rapidement et de déployer ces technologies et outils sur tout notre bassin de vie. Demain, le nord lorrain pourra être un territoire 4.0, connecté, au service de ses habitants et des services qui peuvent leur être rendus.

## II / Stratégie du territoire

Issue de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 des communautés de communes du Haut Chemin et du Pays de Pange, la jeune C.C.H.C.P.P. n'a pas encore rédigé de projet de territoire.

L'accompagnement offert par l'ANCT a cependant permis d'en définir les prémices, et la communauté de communes envisage de poursuivre la démarche afin d'arriver à une réelle ligne directrice d'interventions pour le reste du mandat.

Fort du diagnostic qui suit, la CCHCPP a pu définir des priorités d'interventions.

Celles-ci porteront sur la quasi-totalité du champ de compétences, favorisant le « bien vivre » pour le maximum de nos habitants.

### A) DIAGNOSTIC

**Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté des communes Haut Chemin - Pays de Pange se caractérise par :**

- 28 communes
- 19 172 habitants (2017 INSEE)
- 247 km<sup>2</sup>
- 74,3 habitants par km<sup>2</sup>

**Une Communauté des communes avec une population et une superficie proches de la moyenne des EPCI (12K hab. pour 221km<sup>2</sup> en moyenne en France)\* correspondant à une faible densité**

## 1 - Éléments caractéristiques du territoire

- *Un territoire rural faiblement artificialisé* à très forte dominance agricole avec 3,7% du territoire artificialisé (14.5% sur l'arrondissement de Metz et 5.3% en France) pour 70,3% de terres agricoles (61% sur l'arrondissement et 51.1% en France) et 26.1% forestiers (22.1% sur l'arrondissement et 30.6% en France) [CGDD, 2018]
- *Une démographie dynamique avec une sur-représentation des- de 15 ans et des 40-64 ans et une nette sous-représentation des 20-29 ans* avec +15,2% de population entre 1999 et 2017 avec 38,2% de -15ans (contre 16,6% sur l'arrondissement), 38% de 40-64 ans (contre 33% sur l'arrondissement) et 8,1% de 20-34ans (contre 13,2% sur l'arrondissement) *ainsi qu'une tendance au vieillissement* avec une baisse de toutes les catégories d'âge inférieures à 60 ans et une hausses des 60 ans et plus entre 2007 et 2017
- *Un chômage faible et des revenus plutôt élevés* par rapport au contexte local avec 7.9% de chômage contre 13.9% sur l'arrondissement et 13.8% en Moselle (2017) avec une forte proportion de cadres et professions intermédiaires 30% contre 24.9% sur l'arrondissement et 20.7% en Moselle (2017) avec 25 530 euros de revenu médian disponible par ménage en 2018 (contre 21 650 euros en Moselle)
- *Un tissu économique local dynamique avec une hausse constante des emplois* avec +10.7% d'emplois locaux entre 1999 et 2017 ainsi que +23% d'établissements entre 2011 et 2016 avec une forte proportion d'établissements de - de 10 salariés (96.6%)
- *Un parc de logements plutôt récent* avec peu de vacances et très majoritairement composé de propriétaires occupants avec 94.5% de résidences principales pour 85,3% de propriétaires occupants en 2017 contre (61,5% en Moselle) et 4.6% de logements vacants (8.8% sur l'arrondissement et 9.1% en Moselle) pour 73,5% de construction après 1971 (51,2% en Moselle)
- Un territoire doté en équipements de proximité et *intégralement compris dans la couronne d'un grand pôle urbain.*



## 2 - Economie

Chiffres clés :

- Chômage (2017) 7,9% 15-64 ans / 19,6% 15-24 ans/8.5% 55-64 ans
- Entreprises : 1251 établissements en 2016 /133 créations d'entreprise en 2019/96.6% de – de 10 salariés
- Emplois (2017) 2 834 sur la CCHCPP/ 79,4%de salariés/+10.7% entre 2007 et 2017

- Un territoire à forte tendance résidentielle largement dépendant des bassins d'emplois extérieurs en particulier de Metz Métropole avec un indice de concentration de l'emploi de 32.3 emplois pour 100 actifs (126.1 pour Metz Métropole) entraînant une forte mobilité pendulaire avec 86.7% travaillant hors de la commune de résidence
- Une économie locale dominée par le secteur tertiaire (76.2%) mais avec une forte présence du secteur agricole (6.7% contre 0.6% sur l'arrondissement) et de la construction (9.7% contre 6.8% sur l'arrondissement)
- Un tissu économique très majoritairement composé de TPE (96.6%) mais comprenant 4 établissements de plus de 100 salariés

### LES TROIS SECTEURS A PARTICULIEREMENT OBSERVER POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

#### Agriculture

- Un secteur de première importance sur le territoire représentant 70.6% des surfaces et 6.7% des emplois (0.6% des emplois pour 61% sur l'arrondissement et 1.4% pour 58% de la surface en Moselle)
- Un secteur disposant d'une offre locale de formation au Lycée Agricole de Courcelles-Chaussy
- Un territoire dominé par les grandes cultures céréalières et composé d'un réseau de vente direct dynamique portée par l'EPCI (recensement, « Mets Fermiers »...)

#### Tourisme et loisirs

- Un patrimoine naturel et culturel riche pour une offre touristique axée autour de la ruralité complémentaire à l'offre de Metz métropole
- Une offre d'hébergement structurée principalement composée de maisons d'hôte et de gîtes mais disposant d'1 hôtel et 1 camping
- Un réseau de randonnées pédestres et cyclables (VTT) développé et structuré avec une cartographie des 13 chemins de randonnées et d'une voie verte ainsi qu'une offre de prêt de vélos
- Une labellisation Terre de jeux 2024 constituant un levier de développement des activités et évènements sportifs

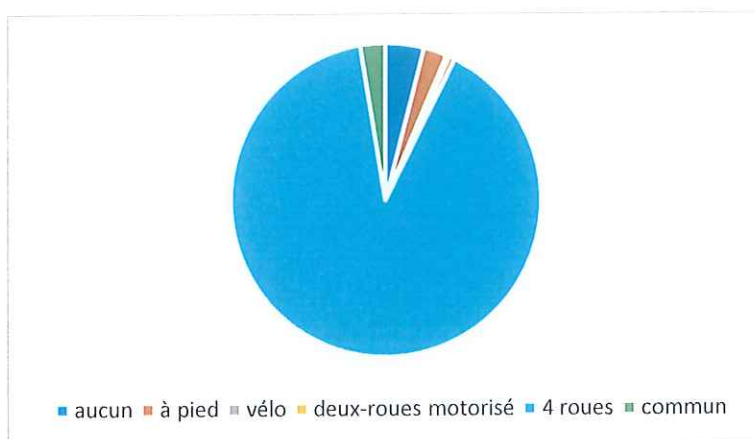
#### Commerces / entreprises

- Une offre foncière propice au développement économique avec un fort taux d'occupation des zones d'activité et des potentialités à Coincy (10 ha), à Courcelles-Chaussy (2.35 ha) et à Montoy-Flanville (1.8 ha) Retonfey (8.5 ha)
- Une population disposant d'un pouvoir d'achat plutôt élevé avec des revenus supérieurs aux moyennes départementales
- Des commerces présents sur le territoire mais une consommation trop fortement captée par Metz Métropole

### 3 - Attractivité / cohésion

Chiffres clés :

- 7870 logements / 85,3% de propriétaires occupants/1,1% en location sociale/13,6% en location privée
- 1500 ménages exposés à la précarité énergétique
- 95,9% des ménages avec au moins une voiture en 2017
- Moyen de transport pour se rendre au travail :



LE LOGEMENT :

- Un parc résidentiel plutôt récent composé à 75,5% de logements construits après 1971 et 12,5% avant 1919 (pour 51,2% et 9,9% en Moselle) mais une précarité énergétique plutôt élevée avec 21.5% des ménages contre 11.9% en France (source : ONPE, 2019)
- Un parc de logement dominé par les grandes surfaces (70.1% des résidences principales sont des F5 ou +) pour une taille moyenne des ménages de 2.5 personnes
- Un fort taux de résidences principales occupées par des propriétaires (94,5% pour 89.9% sur l'arrondissement) et un faible taux de vacances (4.6% pour 8.8% sur l'arrondissement)
- Une faible mobilité résidentielle avec 79,2% des habitants ayant aménagé depuis au moins 5 ans (2017)

La (les) MOBILITE(s) :

- Des déplacements quotidiens assez longs avec 32km et 59 minutes en moyenne (contre 21km et 57 min sur le SCoTAM) et principalement en voiture
- Un réseau routier maillant efficacement le territoire notamment via un réseau départemental de près de 200km
- Un réseau de transport en commun quasi exclusivement utilisé par les scolaires et étudiants et dominé par l'utilisation des cars malgré l'existence de 2 gares

Des ménages équipés en vélos et des aménagements cyclables existants mais davantage orientés tourisme/loisir avec 2 vélos par ménage mais seulement 0,3% les utilisant pour le travail

ÉQUIPEMENTS / SERVICES PUBLICS :

- Une création de France Services sur le territoire de l'EPCI (Vigy), unique équipement à ce jour sur le territoire, la CCHCPP devra veiller à accompagner son développement afin de permettre un maintien d'un maximum de services, d'envisager également la tenue de permanences décentralisées ou la création d'annexes.

- Une offre d'équipements et de services publics conséquente pour l'enfance et le périscolaire (école de musique, RPAM...) favorisant l'attractivité du territoire pour les ménages avec enfant(s) mais l'absence de structure en convention PSU avec la CAF (type multi accueil) défavorisant ainsi les foyers à revenus modestes.

Une très bonne couverture numérique avec 100% du territoire connecté à la 4G et 97.7% des locaux raccordables au très haut débit (fibre) contre 73.6% sur l'arrondissement (Arcep, 2020)

Des équipements scolaires présents sur le territoire avec 1952 élèves recensés (hors lycée) [Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse - 2019-2020]

## 4 – Environnement

Chiffres clés :

- 62GWh de production d'énergie en 2018 dont 100% d'EnR (Atmo Grand Est)/ 162 milliers de tonnes équivalent CO2 directes et indirectes

- 3.7% d'artificialisation/70.3% Agricoles/26.1% Forestiers



- Un territoire préservé (présence de ZNIEFF, ZICO, ENS, sites classés...) avec une forte dominance des terres agricoles (70.3%) générant de forts enjeux en matière de trame verte et bleue dont la CCHPP s'est pleinement saisie (état des lieux, coordination et accompagnement des projets sur le territoire, sensibilisation...)
- Un territoire à forte hydrographie présentant 4 bassins versant différents et une structuration de la compétence GEMAPI développée avec notamment 3 syndicats, 2 études réalisées et 1 étude en cours
- Une gestion des déchets exemplaire assurée par le CCHCPP avec la mise en place d'initiatives en faveur de leur réduction notamment la redevance incitative, l'installation de points d'apport volontaire dans toutes les communes ou encore l'opération « composteur pour tous », des pistes d'optimisations basées sur les nouvelles technologies
- Une production d'EnR peu développée avec 62GWh principalement concentrée sur la filière bois-énergie qui constitue 73,8% de la production (cf. illustration)

- Une trajectoire mitigée par rapport aux objectifs nationaux (cf. extrait Atmo suivant)



Cadre	Polluants	Objectifs (base 2005)		Position du territoire en 2018
		2020	2030	
PREPA : Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques	PM2.5	-27%	-57%	-39,0%
	NOx	-50%	-69%	-53,3%
	SO2	-55%	-77%	-84,3%
	COVNM	-43%	-52%	-46,8%
	NH3	-4%	-13%	0,0%

Code de l'énergie Article L100-4	Principaux objectifs concernant les émissions de gaz à effet de serre		Position du territoire en 2018
	2030	2050	
Emissions de GES (base 1990)	-40%	-83%	4%

Source ATMO Grand Est - Invent'Air V2020

## B) ORIENTATIONS

### Présentation synthétique des orientations prioritaires pour le territoire :

- Le travail sur la question des mobilités est un enjeu prioritaire. Des actions sont à prendre pour permettre notamment une modification des pratiques.
- Valoriser l'identité et les paysages ruraux pour renforcer les activités touristiques qui contribuent au dynamisme du territoire. Agir pour la préservation de la biodiversité pour maintenir ce cadre de vie
- Renforcer les échanges entre la Communauté de Communes et les acteurs économiques, notamment les commerçants et les artisans. Comprendre leur besoin et s'assurer d'un maintien et d'un renforcement de leurs activités.
- Assurer une continuité dans les services fournis à la population
- Permettre une évolution du parc de logements pour s'assurer d'une rénovation des bâtiments. Développer une offre de logement abordable.

## ***Présentation détaillée des orientations pour le territoire. :***

### **Economie**

- Accompagner le développement des activités économiques sur le territoire en renforçant la connaissance, les modalités d'accompagnement, et en fédérant les entreprises
- Renforcer l'attractivité touristique du territoire en valorisant son patrimoine rural et en développant l'offre touristique
- Assurer la transition du secteur agricole en favorisant la valorisation des produits et la transformation des pratiques

### **Attractivité**

- Faciliter l'accessibilité du territoire par des modes de déplacement alternatifs et plus respectueux de l'environnement
- Fournir un service de qualité et réparti sur l'ensemble du territoire
- Rendre le parc de logements plus inclusif et écologique
- Créer ou recréer du lien (favoriser l'implantation de commerces de proximité, circuits courts, ex : opération « 1000 cafés » à Pange

### **Environnement :**

- Engager la transition énergétique du territoire
- Préserver la biodiversité sur le territoire

### **Transverse :**

- Favoriser les échanges et le partage d'information sur le territoire

## SYNTHESE DES ORIENTATIONS ET PROJETS

### Economie

**Accompagner le développement des activités économiques sur le territoire en renforçant la connaissance, les modalités d'accompagnement, et en fédérant les entreprises**

- Créer une dynamique de partage et de collaboration en fédérant les entreprises du territoire
  - Créer des rencontres / temps d'échange
- Favoriser le retour de l'activité dans les villages afin de limiter l'effet cité-dortoir et de répondre aux besoins des habitants
  - Créer un marché de produits locaux itinérant allant dans les villages du territoire
  - Favoriser l'implantation de cafés associatifs ou de tiers lieux sur le territoire
  - Intégrer des aménagements urbains multimodaux (bus, vélo, etc..) dans la conception de nouveaux projets pour réduire les problèmes de stationnement

**Renforcer l'attractivité touristique du territoire en valorisant son patrimoine rural et en développant l'offre touristique**

- Structurer et valoriser l'offre touristique
  - Permettre la mise en lumière du potentiel touristique (Créer un office du tourisme intercommunal ou contractualiser avec les structures proches)
  - Investir dans le développement d'hébergements touristiques
  - Utiliser les savoir-faire locaux (artisanat, agriculture...) comme levier d'attractivité touristique
- Développer les activités de pleine nature (tourisme équestre, vélorail, ...)
  - Mener une étude de création des chemins de pratique équestre
  - Renforcer les différents niveaux de maillage entre moyens de transports
- Valoriser le patrimoine historique, en particulier autour de la guerre de 1870
  - Créer un itinéraire de la guerre de 1870 avec balisage en s'appuyant sur les associations

**Assurer la transition du secteur agricole en favorisant la valorisation des produits et la transformation des pratiques**

- S'appuyer sur le rôle pivot du lycée agricole comme outil de formation et levier fédérateur pour les agriculteurs du territoire
  - Développer des expérimentations avec le lycée agricole
- Prendre le temps d'exploiter les leviers de labellisation des productions locales, pour pallier le maraichage intensif notamment et développer les circuits courts

- Participer et être moteur dans l'élaboration d'un projet alimentaire territorial à élaborer avec les autres intercommunalités
- Favoriser la création d'entreprise pour le portage de produits locaux
- Renforcer le partenariat avec l'ADEPPA de Vigy outre les animations « nature » intégrer l'équipement au projet et à la réflexion sur le P.A.T.

## **Attractivité**

### **Faciliter l'accessibilité du territoire par des modes de déplacement alternatifs et plus respectueux de l'environnement**

- Connaître les besoins et services du territoire et des habitants pour accélérer l'usage des mobilités douces
  - Réaliser une étude sur les besoins et services de mobilité

### **Fournir un service de qualité et réparti sur l'ensemble du territoire**

- Consolider l'offre scolaire et périscolaire à destination des plus jeunes
  - Poursuivre la réflexion sur le regroupement des activités scolaires et périscolaires
  - Etudier la mise en place de circuits courts pour les repas scolaires

### **Rendre le parc de logements plus inclusif et écologique**

- Renforcer l'offre à destination des seniors/ primo accédants et logements sociaux
  - Travailler sur le maintien à domicile
  - Développer des logements adaptés pour les personnes âgées sur le territoire
- Favoriser la transition écologique et énergétique du parc de logement en facilitant l'accès à la rénovation thermique des logements et en promouvant les nouveaux modes de construction
  - Mettre en place des campagnes d'information pour les acteurs de la rénovation thermique et les aides
  - Réaliser un diagnostic sur le passage thermique et l'isolation chez les particuliers

## **Environnement :**

### **Engager la transition énergétique du territoire**

- Mener une réflexion commune à l'ensemble de l'EPCI sur les EnR
  - Mener une concertation et des études sur le développement des EnR
  - Développer le photovoltaïque
  - Inciter à la mise en place de bornes électriques (recharge rapide)
  - Initier une réflexion sur l'éolien



- Réduire l’empreinte écologique des bâtiments publics en accompagnant leur rénovation thermique
  - Mener un diagnostic et rénovation thermique des bâtiments
  - Poursuivre la mise en place d’éclairages LED

### Préserver la biodiversité sur le territoire

- Limiter l’artificialisation des sols et trouver un équilibre entre le développement économique, le développement démographique et la préservation de l’environnement et des ressources naturelles
  - Permettre l’appropriation du concept du PLUi
  - Elaborer un Plan Paysage
  - Lutter contre la pollution lumineuse et maintenir une trame noire

*Si la démarche de co-construction de ce PTRTE a été fortement enrichie par l’apport des bureaux d’études mandatés par l’ANCT (RESPUBLICA et EURO GROUP CONSULTING), ce travail de mobilisation des forces vives du territoire a fait émerger l’axe qui doit devenir prioritaire (alors qu’il était sous-estimé) pour la feuille de route de la CCHCPP, celui DES MOBILITES. Mobilités au pluriel puisque qu’il s’agit de définir les nécessités d’interventions au niveau des modes de déplacement doux autant que des possibilités de co-voiturage ou de transports spécifiques.*

### 3. Vivier prévisionnel de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme

Intitulé du projet	Porteur	Maturité du projet « relance » (réalisé en 2021/2022) ou « à faire murir »	<b>Projets prioritaires</b> choix à faire collectivement par les signataires qui s'engagent à faire avancer ces projets dans l'année en cours ( <b>actualisation</b> <b>annuelle</b> )
plantations	Commune de Pange	2022 (84796€)	
Café associatif	Commune de Pange	2023	
Développement touristique du château de Pange	Commune de Pange/propriétaire	2023	
Logements séniors et primo-accédants	Commune de Pange	2024_2026	
Construction école maternelle et périscolaire	Sivu scolaire		
Eclairage Led	Commune de Pange	2022 (75.000€)	
Piste cyclable	CCHCPP	à faire murir	
Reconstitution de haies avifaunes	Commune de Raville	2022	
Réhabilitation de bâtiments communaux (étude puis investissement)	Commune de Raville	Étude en 2021/2022 travaux	
Réhabilitation thermique et énergétique du groupe scolaire	Commune de Courcelles-Chaussy	2022-2023	
Commerce en centre ville	Commune de Courcelles-Chaussy	à faire murir	
Création d'un cheminement piéton	Commune de Servigy-les-Sainte-Barbe	2021	*chiffré 58.276,18€
Espace santé-services-séniors	Commune de Ogy-Montoy-Flanville	2023	
création d'une M.A.M.	Commune de Servigny les Raville	2022-2023	
remplacement chauffage par P.A.C.	Commune de Marsilly	2022	
panneaux photovoltaïques en toiture	Commune de Marsilly	2022	
Aménagement paysager	Commune de Coincy	2022-2023	
rénovation de la mairie	Commune de Retonfey	2022-2023-2024	
construction d'une micro-crèche	Commune de Retonfey	2022-2023-2024	
construction d'une maison médicale	Commune de Retonfey	2022-2023-2024	
création d'une liaison douce Raville_Guinglange	Commune de Raville	à faire murir	
bâtiment périscolaire et micro crèche	Commune de Vigy	2023-2024	
Rénovation voie ferrée	ALEMF	2022-2023-2024	372.000 €

maison de santé pluridisciplinaire	Commune de Vigy	2022-2023-2024	
verger participatif et chemin randonnée	Commune de Silly sur Nied	2022-2023-2024	
liaison douce avec Courcelles-Chaussy	Commune de Silly sur Nied	2023-2024	
changement éclairage en LED réhabilitation du presbytère	Commune de Silly sur Nied	2022	
rénovation thermique du groupe scolaire	Commune de Courcelles sur Nied	2022	
création d'un commerce multiservice	Commune de Sainte Barbe	2022-2023-2024	
<b>Schéma directeur de mobilités</b>	<b>CCHCPP</b>	<b>2022</b>	
Réalisation d'un projet de territoire	CCHCPP	2022	
Mise en place d'un PCAET : étude et animation	CCHCPP	Réalisé en 2022	
Déclinaison du programme TVB : animation et programme d'action selon publics cibles	CCHCPP	Réalisée en 2022	
Aménagement d'un BV dans l'objectif de limiter les phénomènes d'érosion et d'inondation (investissement) Espace paysager de Coincy	CCHCPP CCHCPP	A faire murir	

Chaque **projet prioritaire** fera l'objet d'une « **fiche projet** » - modèle joint (descriptif détaillé, partenaires, plan de financement, calendrier de réalisation...).

*Cette partie 2) « portée et contenu du pacte » (intégration des contrats, construction/actualisation de la stratégie et choix des projets prioritaires) est nécessairement évolutive. Les projets sont incrémentés au fur et à mesure et le contenu du Pacte fera l'objet d'une **actualisation annuelle**. Ces modifications, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux projets ou partenariats, seront validées par la gouvernance (cf. §3 ci-dessous) et intégrées « au fil de l'eau » dans le Pacte **sans procédure d'avenant**.*

## 1. Processus de choix et de financement des projets

1. Le territoire identifie le vivier de projets qu'il estime structurants, décisifs, important pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer dans son PTRTE.
  2. Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le caractère prioritaire des projets (au regard de la stratégie du territoire et des financements disponibles).
  3. Les parties prenantes s'engagent à faire avancer les projets retenus comme prioritaire soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE est bien évolutif.(voir tableau viviers)
- Zoom sur la relance : les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (réalisé en 2021 ou début 2022), feront l'objet d'un examen conjoint par l'Etat et la Région au sein d'un comité départemental ad hoc, voire Régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets retenus pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.

## 1. Les engagements des partenaires

### 1. Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026

- Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.
- Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.

### 2. Les engagements du territoire :

- Identifier un référent technique.
- Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.
- Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.

### 3. Les engagements de la Région :

- Accompagner la démarche en proximité grâce à votre Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.
- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région.
- Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
- Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobiliser l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.
- Le PTRTE est sans incidence financière pour la Région : les projets listés sont indicatifs et leur financement sera envisagé ultérieurement après passage en Commission Permanente

### 4. Les engagements de l'État :

- Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État.
- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes.
- Contribution à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE.

#### • Les contacts techniques du PTRTE

Territoire	Région	Etat
<b>JUND Frédéric</b> <b>D.G.S.</b> <b><a href="mailto:direction@cchepp.fr">direction@cchepp.fr</a></b>	Marie-Pierre AUGUSTIN Directrice de la Maison de la Région de Metz <a href="mailto:mariepierre.augustin@grandest.fr">mariepierre.augustin@grandest.fr</a> Tel : 03 87 31 81 53 Serge TILLY Chef du service développement territorial de la Maison de la Région de Metz <a href="mailto:serge.tilly@grandest.fr">serge.tilly@grandest.fr</a> Tel : 03 87 33 62 33 Laurent DALSTEIN Chargé de mission contractualisation Direction de la Cohésion des Territoires <a href="mailto:laurent.dalstein@grandest.fr">laurent.dalstein@grandest.fr</a> Tel : 03 87 33 61 33	Laurence AUBURTIN Chargée de mission pour l'Arrondissement de Metz- 03 87 34 84 12 - <a href="mailto:laurence.auburtin@moselle.gouv.fr">laurence.auburtin@moselle.gouv.fr</a> DDT- Direction de la Coordination et de l'Appui Territorial DCAT - Anne ALBERT - 03 87 34 88 92 - <a href="mailto:anne.albert@moselle.gouv.fr">anne.albert@moselle.gouv.fr</a>

## 5.

## 6. Gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra

### Comité de Pacte intégrateur


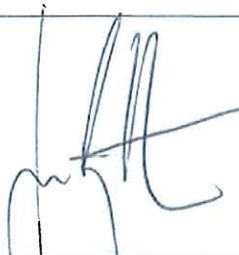

Il est le lieu de définition, d'évaluation et d'actualisation de la stratégie du territoire. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets. Il définit l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

Une fréquence de retour semestrielle a été validée

#### Composition du comité de pacte

Etat : Préfet de Département ou son représentant
Région : Vice-Président et/ou le Directeur de la Maison de la Région
EPCL(s) : Président et Vice-présidents
Autres (le cas échéant) : Département, opérateurs, force vive du territoire, financeurs...

#### Signataires du Pacte :

CCHCPP	Région	Etat
Le Président, Roland CHLOUP	Le Président du Conseil Régional Jean Rottner	Le Préfet de la Moselle Laurent TOUVET
Autres (le cas échéant) :		
		

## 7. Annexes

### • Les orientations du futur projet de territoire

Forte de sa relative jeunesse (4 ans depuis la fusion des CC du Haut Chemin et du Pays de Pange), la CCHCPP se caractérise par une situation privilégiée aux portes de la Métropole de METZ. Espace rural et activités agricoles perdurent dans un cadre favorable qui attire la population urbaine désireuse de quitter la ville pour gagner un cadre de vie plus authentique. Constat est fait que nos communes gagnent en attractivité, et l'effort produit pour éviter une urbanisation sauvage, la rénovation des centres bourgs, doivent permettre, en cohérence avec le SCOTAM, la surconsommation d'espaces agricoles. Ce caractère rural, surtout de la collectivité est encore renforcé par l'important programme « trame verte et bleue » initié par la collectivité.

Face à cette position de territoire « résidentiel », la politique de l'emploi et du développement économique représente le fer de lance du projet communautaire afin de permettre de limiter les déplacements pendulaires effectués à l'écrasante majorité vers la Métropole de METZ et le Luxembourg. Ainsi les principaux enjeux, outre la création et l'aménagement d'espaces et de conditions favorables à l'accueil des entreprises (zones d'activité), les actions en faveur du monde agricole (collaboration avec le lycée agricole, circuits courts, ...), portent sur le développement des services rendus à nos populations (appui au maintien des personnes âgées à domicile, petite enfance, etc) et l'amélioration de l'espace communautaire dans son intégralité afin de maintenir et renforcer le sentiment de « bien vivre » à la CCHCPP.

**Ceci passe par le plein exercice de la compétence mobilité et une obligatoire étude permettant de définir un schéma intercommunal des mobilités.**

L'aménagement des centres bourgs, la redynamisation du commerce, autant de pistes à développer. En effet, un réseau de bourgs centres pour développer une offre de services complémentaire est vital, le maintien d'une activité économique y est fondamental, car elle forge la vie des communes et leur permet de ne pas s'inscrire dans un schéma d'exclusivité résidentielle. Bourgs centres et centres urbains de services occupent ainsi une place privilégiée dans le renforcement des échanges avec la métropole messine. Afin de jouer un rôle de relais, les bourgs centres sont les lieux privilégiés pour l'accueil des établissements d'enseignement, l'installation de services et commerces de second rang, ainsi que pour le développement d'une offre paramédicale spécialisée, sur leurs territoires d'influence

#### **1. un enjeu majeur, le développement économique**

a) Une localisation favorable à l'hyper proximité de la Métropole

De par sa situation géographique, le territoire de la CCHCPP bénéficie du dynamisme et de l'attractivité de la Métropole, les zones d'activités de la proche couronne sont très courtisées par les investisseurs, un objectif majeur consiste en le développement des surfaces adjacentes, actuellement la CCHCPP n'a plus de possibilité d'intervention à ce niveau, des réserves foncières pourraient cependant être mobilisées à proximité de l'ACTIPOLE.

b) Une nécessité d'irriguer tout le territoire

Objectif de développer les autres zones d'activités de la CCHCPP en permettant l'implantation d'entreprises pérennes sur le territoire.

c) Un développement qui ne doit pas se concentrer uniquement sur les zones d'activités existantes.  
Favoriser l'installation ou la reprise des entreprises présentes dans nos villages.

d) le développement de l'économie touristique avec particulièrement les atouts « nature » tels que mobilités douces, voies vertes, cheminements sécurisés et sentiers équestres, basés sur les pépites du territoire (labyrinthe, vélorail, sites remarquables et sentiers historiques... car l'actualité des deux dernières années le prouve, la proximité a du sens.

Point transverse (économie et services à la personne) : maintien des activités et services au sein des communes, à l'heure où les flux pendulaires amènent nos populations à consommer à METZ, le « consommer local » devient un véritable enjeu de territoire afin notamment de contenir l'évasion commerciale et récréative dont l'offre est tellement alléchante sur la Métropole

#### **2. la transition énergétique au sein de la CCHCPP**

a) Une action vers les habitants

Une diversité d'habitat (nombreux lotissements neufs face à des centres bourgs anciens, nécessite depuis plusieurs années une intervention de la collectivité en faveur de l'amélioration du logement (convention ANAH/CALM) , avec aide financière de la de la CCHCPP.

S'ajoutera en 2021 un dispositif d'accompagnement aux économies d'énergie (Dispositif SARE en collaboration avec la Région Grand EST et l'ALEC). **La CCHCPP apporte également un soutien financier direct aux investissements en faveur des économies d'énergies**

- b) Une nécessaire action sur le bâti et patrimoine communal
- c) Une action sur la flotte de véhicule avec l'intégration de véhicules propres.

### **3. une ambition environnementale affirmée**

Déclinée à travers plusieurs volets d'intervention dont certains sont déjà développés et d'autres à l'état du chiffrage :

Aider à la transition écologique de l'agriculture du territoire en visant un soutien aux systèmes d'exploitation intégrant les enjeux climat, air et énergie, et notamment les systèmes herbagers, agroforestiers et agrobiologiques ;

- a) Concilier préservation de la biodiversité et développement du territoire par le renforcement d'un programme **Trame Verte et Bleue ambitieux** ciblant des actions adaptées aux différents publics du territoire (communes, scolaires, agriculteurs et grand public) et visant à terme **l'intégration au programme national « Territoires engagés pour la nature »**.
- b) **Développer des programmes de restauration d'infrastructures naturelles (haies, bosquets, vergers, zones de rétention naturelles, etc...)** caractéristiques du paysage local qui participent de facto à la lutte contre le ruissellement et l'érosion et à la limitation des inondations.
- c) Un paysage préservé, dont les atouts sont amplifiés par des sites naturels ou bâtis remarquables (Château de Pange, Landonvillers, Villers Bettnach) permettent d'envisager des actions au niveau tourisme vert (.....)

### **4. Actions transversales aux volets « transition énergétique » et « ambition environnementale »**

- a) La mise en place d'un plan climat air énergie territorial (PCAET) avec le lancement de la démarche prévue fin 2021 et qui nécessitera un recrutement et des compétences. La 1ère étape consistera en la finalisation d'une étude diagnostic de territoire permettant d'asseoir une stratégie et d'élaborer un plan d'actions.
- b) Le développement des circuits courts dont les objectifs sont nombreux : relocaliser l'alimentation, optimiser les déplacements et limiter la pollution, répondre aux attentes des consommateurs, préserver l'attractivité et les paysages du territoire ainsi que la diversité de la production.

#### **A intégrer dans les « orientations du futur projet de territoire » :**

Aménager pour valoriser le territoire :

- Aménagement de la Zone d'activités de Coincy-Ogy-Montoy-Flanville
- Aménagement de la Zone artisanale d'Avancy
- Aménagement de la Zone artisanale St Jean de Courcelles-Chaussy
- Développement d'autres projets à venir (Coincy, Retonfey)

Valoriser les produits Locaux :

Mise en place d'une démarche favorisant la mise en valeur des produits locaux et le développement des circuits courts (Préservation de la ressource, équilibre alimentaire, mode de vie, qualité de vie...), ouverture déjà effective d'un magasin de producteurs

Accéder au Très Haut Débit :



Raccordement, via Moselle Fibre, tous les foyers du territoire sont reliés au réseau fibré pour recevoir l'internet à très haut débit

*Accompagner la petite enfance :*

Faciliter les modes de garde notamment grâce aux actions de son Relais Parents Assistants Maternels (RPAM), et le soutien des associations socio-éducatives locales dans leurs initiatives

*Aider les communes :*

- Gestion de l'assainissement avec la mutualisation des ressources et la création d'un service central
- Mise à disposition des mairies d'un service d'instruction des demandes d'urbanisme
- Mutualisation de la gestion des paies pour les communes volontaires

Mutualiser les services :

Développement de mutualisation de matériels et services non accessibles individuellement, mise à disposition de matériel, mutualisation des achats et des prestations de services.

• Les projets envisagés suite à la consultation



**Économie – Projets prioritaires**

Accompagner le développement des activités économiques sur le territoire en renforçant la connaissance, les modalités d'accompagnement, et en fédérant les entreprises

Nom du projet/actions	Localisation	Description	Porteur(s) de projet	Calendrier / coût	Priorité
<b>Créer une dynamique de partage et de collaboration en fédérant les entreprises du territoire</b>					
Créer des rencontres / temps d'échange	Intercommunalité	Créer une fédération ou un club des entreprises du territoire Actions à mener : inventaire à faire par les communes, la CC et les mairies Organiser des temps de rencontres	Porteurs de projet CCHCPP Partenaires : CMA, CCI		*** (à intégrer)
<b>Favoriser le retour de l'activité dans les villages afin de limiter l'effet cité-dortoir et de répondre aux besoins des habitants</b>					
Favoriser l'implantation de cafés associatifs ou de tiers lieux sur le territoire		Recréer des lieux de vie au sein des territoires Favoriser l'implantation d'un 1000 cafés à Pange	Intercommunalité Mairie de Pange		*** (à intégrer)

## Attractivité – Projets prioritaires

Faciliter l'accessibilité du territoire par des modes de déplacement alternatifs et plus respectueux de l'environnement

Nom du projet/actions	Localisation	Description	Porteur(s) de projet	Calendrier / coût	Priorité
<b>Connaître les besoins et services du territoire et des habitants pour accélérer l'usage des mobilités douces</b>					
Réaliser une étude sur les besoins et services de mobilité (prioritaire)	CC	<p>Etude de faisabilité pour la mise en place d'une stratégie de mobilité (schéma directeur des mobilités) maillant l'ensemble du territoire et articulant les différents modes, pour développer l'usage des mobilités douces et les alternatives à la voiture thermique en solo sur le territoire.</p> <p>Points à étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de parkings relais et partagés sur les pénétrantes à proximité de la Métropole de Metz et sur les axes qui mènent au Luxembourg. Disposer d'une offre en transport en commun au niveau des parkings relais reliant le territoire à Metz</li> <li>- Construire des voies vertes qui longent les pénétrantes qui relient Metz et relier les différentes communes du territoire avec des voies vertes efficaces</li> <li>- Mise en place de bornes électriques sur les parkings relais</li> <li>- Prévoir des parkings près des gares (Silly sur Nied par exemple)</li> </ul>	CC, Bureau d'études	2022 Indiquer dans la fiche action : montant prévisionnel	*** A Intégrer au PTRTE

## Économie touristique – Projets prioritaires

Renforcer l'attractivité touristique du territoire en valorisant son patrimoine rural et en développant l'offre touristique (1/2)

Nom du projet/actions	Localisation	Description	Porteur(s) de projet	Calendrier / coût	Priorité
<b>Structurer et valoriser l'offre touristique</b>					
Créer un office du tourisme intercommunal (à développer plus tard)	Localisation envisagée : Maison France Service de Vigy	Centre touristique (office du tourisme) à portée intercommunale pour renforcer la mise en relation avec les territoires et les offices de tourisme de Metz et de Luxembourg (jumelage à envisager) Créer des outils de médiation délocalisés : des vitrines au sein des sites touristiques du territoire	Intercommunalité	- Convention avec office de tourisme du pays messin  - envisager l'ouverture temporaire d'une antenne	(piste à étudier, actualisation, envisager une mutualisation avec les autres intercommunalités)
Utiliser les savoir-faire locaux (artisanat, agriculture...) comme levier d'attractivité touristique		Vitrine pour les artisans au sein des sites touristiques, exemple : château de Pange Proposer des paniers de produits locaux aux touristes Définir qui ? Lieux de vente ?	Intercommunalité		(piste à intégrer)
<b>Développer les activités de pleine nature (tourisme équestre, vélorail, ...)</b>					
Mener une étude de création des chemins de pratique équestre (études en cours)		- Développer des chemins dédiés à la randonnée équestre - Points à prendre en considération : Eviter les dégâts des sabots sur ces chemins (à rénover) - Etudes déjà menées, 2 chemins équestres identifiées, financements des aménagements	CCHCPP		*** (projet à intégrer)

## Économie – Projets prioritaires

Renforcer l'attractivité touristique du territoire en valorisant son patrimoine rural et en développant l'offre touristique (1/2)

Nom du projet/actions	Localisation	Description	Porteur(s) de projet	Calendrier / coût	Priorité
<b>Structurer et valoriser l'offre touristique</b>					
Créer un office du tourisme intercommunal (à développer plus tard)	Localisation envisagée : Vigy	Centre touristique (office du tourisme) à portée intercommunale pour renforcer la mise en relation avec les territoires et les offices de tourisme de Metz et de Luxembourg (jumelage à envisager) Créer des outils de médiation délocalisés : des vitrines au sein des sites touristiques du territoire	Intercommunalité	- Convention avec office de tourisme du pays messin  - envisager l'ouverture temporaire d'une antenne	(piste à étudier, actualisation, envisager une mutualisation avec les autres intercommunalités)
Utiliser les savoir-faire locaux (artisanat, agriculture...) comme levier d'attractivité touristique		Vitrine pour les artisans au sein des sites touristiques, exemple : château de Pange Proposer des paniers de produits locaux aux touristes Définir qui ? Lieux de vente ?	Intercommunalité		(piste à intégrer)
<b>Développer les activités de pleine nature (tourisme équestre, vélorail, ...)</b>					
Mener une étude de création des chemins de pratique équestre		- Développer des chemins dédiés à la randonnée équestre - Points à prendre en considération : Eviter les dégâts des sabots sur ces chemins (à rénover) - Etudes déjà menées, 2 chemins équestres identifiées, financements des aménagements	CCHCPP		*** (projet à intégrer)

## Économie – Projets prioritaires

Assurer la transition du secteur agricole en favorisant la valorisation des produits et la transformation des pratiques

Nom du projet/actions	Localisation	Description	Porteur(s) de projet	Calendrier / coût	Priorité
<b>S'appuyer sur le rôle pivot du lycée agricole comme outil de formation et levier fédérateur pour les agriculteurs du territoire</b>					
Développer des expérimentations avec le lycée agricole		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers/actions de sensibilisation des agriculteurs à la culture d'essences plus adaptées au changement climatique</li> <li>- Mettre en place des conditions favorables à la création d'une filière économique à partir de cette production (lin, chanvre)</li> <li>- Réflexions pour la mise en place des circuits-courts dans la restauration collective (scolaire)</li> </ul>	CCHCPP ; Lycée agricole ; Marais du territoire ; Chambre d'agriculture	2022/2023	*** (à intégrer)
<b>Prendre le temps d'exploiter les leviers de labellisation des productions locales, pour pallier le maraichage intensif notamment et développer les circuits courts</b>					
Participer et être moteur dans l'élaboration du projet alimentaire territorial en cours d'élaboration avec les autres intercommunalités		- Un travail de concertation avec les CC voisines	ADEPA / Cultivateurs indépendants (y compris labellisés) / Entreprise de consultation à domicile / CRGE	2022	*** (à intégrer)

## Environnement – Projets prioritaires

Engager la transition énergétique du territoire

Nom du projet/actions	Localisation	Description	Porteur(s) de projet	Calendrier / coût	Priorité
<b>Mener une réflexion commune à l'ensemble de l'EPCI sur les EnR</b>					
Mener une concertation et des études sur le développement des EnR	Intercommunalité	- Consulter la population et mener des études pour identifier les sources d'énergies à développer sur le territoire et identifier les espaces propices	Intercommunalité	+/- 2 ans	*** À intégrer
Développer le photovoltaïque	Intercommunalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En lien avec les études précédentes, mener des réflexions sur le photovoltaïque : équipement des bâtiments publics et regroupement des particuliers</li> <li>- Développer des aides pour l'installation de photovoltaïque chez les particuliers</li> </ul>	Intercommunalité	+/- 2 ans	*** À intégrer Projet communal centrale photovoltaïque
<b>Réduire l'empreinte écologique des bâtiments publics en accompagnant leur rénovation thermique</b>					
Mener un diagnostic et rénovation thermique des bâtiments	Commune	- Bâtiments publics/communautaires et privés (diagnostic thermique et accompagnement à la rénovation)	Intercommunalité Complexe scolaire de Courcelles Chaussy, Courcelles sur Nied Et Mairies		(à intégrer) Cibler rapidement des bâtiments ***

### Mener une réflexion commune à l'ensemble de l'EPCI sur les EnR

- Mener une concertation et des études sur le développement des EnR
- Développer le photovoltaïque
- Inciter à la mise en place de bornes électriques (recharge rapide)
- Initier une réflexion sur l'éolien
- Inciter la migration de l'éclairage public vers le LED

### Réduire l'empreinte écologique des bâtiments publics en accompagnant leur rénovation thermique

- Mener un diagnostic et rénovation thermique des bâtiments

## Économie – Projets

Accompagner le développement des activités économiques sur le territoire en renforçant la connaissance, les modalités d'accompagnement, et en fédérant les entreprises

Nom du projet/actions	Localisation	Description	Porteur(s) de projet	Calendrier / coût	Priorité
<b>Créer une dynamique de partage et de collaboration en fédérant les entreprises du territoire</b>					
<b>Favoriser le retour de l'activité dans les villages afin de limiter l'effet cité-dortoir et de répondre aux besoins des habitants</b>					
Créer un marché de produits locaux itinérant allant dans les villages du territoire		Créer des marchés de produits locaux, issus de circuits-courts <i>Créer de nouveaux horaires sur les marchés de produits locaux</i>	Intercommunalité		***
Intégrer dans la conception de nouveaux projets des aménagements urbains pour réduire les problèmes de stationnement		(relier à l'étude de mobilité)	Commune		

## Économie touristique – Projets prioritaires

Renforcer l'attractivité touristique du territoire en valorisant son patrimoine rural et en développant l'offre touristique (1/2)

Nom du projet/actions	Localisation	Description	Porteur(s) de projet	Calendrier / coût	Priorité
<b>Structurer et valoriser l'offre touristique</b>					
Investir dans le développement d'hébergements		<ul style="list-style-type: none"> <li>- En pourvoyant des aides complémentaires aux aides départementales (gîtes, auberges, chambres d'hôtes, ...)</li> <li>- En communiquant sur cette offre touristique</li> </ul>		<i>Question : quel financement des aides complémentaires ?</i>	
		Développer les activités de pleine nature (tourisme équestre, vélorail, ...)			
Créer un itinéraire de la guerre		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Axe : Noisseville – Faily – Ogy – Coigny – Retonfey – Glatigny Les Etangs</li> <li>- Confier l'étude de faisabilité à un.e élu.e en lien avec les associations locales</li> <li>- Envisager des projets pour intéresser les habitants, exemple proposer une animation au QPV Bouy en lien avec la bataille de Bouy</li> <li>- Organiser des évènements type : feu d'artifice</li> </ul>	CCHCPP Acteurs à associer :		

**Attractivité – Projets prioritaires**  
Fournir un service de qualité et réparti sur l'ensemble du territoire

Nom du projet/actions	Localisation	Description	Porteur(s) de projet	Calendrier / coût	Priorité
<b>Consolider l'offre scolaire et périscolaire à destination des plus jeunes</b>					
Poursuivre la réflexion sur le regroupement des activités scolaires et périscolaires		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de faisabilité sur la petite enfance pour le regroupement intercommunal des activités scolaires et périscolaires</li> <li>- Prise en charge du transport scolaire et périscolaire</li> </ul>	CC		***

**Attractivité – Projets prioritaires**  
Rendre le parc de logements plus inclusif et écologique

Nom du projet/actions	Localisation	Description	Porteur(s) de projet	Calendrier / coût	Priorité
<b>Renforcer l'offre à destination des seniors</b>					
Travailler sur le maintien à domicile					*
Développer des logements adaptés pour les personnes âgées sur le territoire					*
<b>Favoriser la transition écologique et énergétique du parc de logement en facilitant l'accès à la rénovation thermique des logements et en promouvant les nouveaux modes de construction</b>					
Mettre en place des campagnes d'information pour les acteurs de la rénovation thermique et les aides		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inciter les citoyens du territoire à s'informer sur les dispositifs d'aides existants pour les inciter à réaliser une rénovation complète de leur habitat (intérieur et extérieur)</li> <li>- Informer la population de la CC à partir du diagnostic isolation, notamment sur les partenariats avec l'ALEC</li> <li>- Informer sur le dispositif d'accompagnement de la CC</li> </ul>			*** (déjà en cours)
Réaliser un diagnostic sur la rénovation thermique et l'isolation chez les particuliers		<p>Proposer de manière systématique aux ménages de la CC des études thermiques sur leur habitation (coefficient d'isolation intérieure et extérieure)</p> <p>Proposer une isolation complète : intérieur et extérieur.</p>			*** (à réfléchir)

Nom du projet/actions	Localisation	Description	Porteur(s) de projet	Calendrier / coût	Priorité
<b>Limiter l'artificialisation des sols et trouver un équilibre entre le développement économique, le développement démographique et la préservation de l'environnement et des ressources naturelles</b>					
Permettre l'appropriation du concept du PLUI	Interco	Appropriation du concept du PLUI: sensibilisation / benchmark	CC + Bureau extérieur	+/- 6 ans	
Elaborer un Plan Paysage	Interco	Outil de sensibilisation / communication	Intercommunalité	Immédiat	À intégrer
Lutter contre la pollution lumineuse et maintenir une trame noire		Actions déjà en place dans certaines communes : besoin d'informer et de communiquer auprès des habitants			

### Environnement – Projets prioritaires

Engager la transition énergétique du territoire

Nom du projet/actions	Localisation	Description	Porteur(s) de projet	Calendrier / coût	Priorité
<b>Mener une réflexion commune à l'ensemble de l'EPCI sur les EnR</b>					
Initier une réflexion sur l'éolien	Intercommunalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener des études sur l'installation de l'éolien sur les territoires publics et particuliers</li> <li>- Campagne d'information / de sensibilisation des particuliers</li> </ul>	Intercommunalité	+/- 6 ans	*** (à relier à l'action 1)
<b>Réduire l'empreinte écologique des bâtiments publics en accompagnant leur rénovation thermique</b>					

### Transverse – Projets prioritaires

Favoriser les échanges et le partage d'information sur le territoire

#### A intégrer dans la conclusion

Nom du projet/actions	Localisation	Description	Porteur(s) de projet	Calendrier / coût	Priorité
<b>Favoriser les échanges et le partage d'information sur le territoire</b>					
Augmenter le nombre de conférences des maires et des élus			Intercommunalité		
Travailler sur la communication interne/externe		Développer l'usage de Facebook, de panneaux, de pocket	Intercommunalité		

## 8. Bilan écologique du territoire

Objec-tif Budget Vert	Poli-tique pu-blique	Objectif straté-gique	Indicateur retenu	Unité	Valeurs
1) Lutte contre le chan-gement clima-tique	Limita-tion du chan-gement clima-tique	Réduire les émis-sions de GES	1. Émissions de gaz à effet de serre globales annuelles du territoire : global (teq CO2) et par habitant (teq CO2/hab) (+ si possible déclinaison par secteur en %)	TeqCO2 & TeqCO2 / hab	2018 = 105555 T 2019 = 106241 T
	Transi-tion éner-gétique	Réduire la consom-mation finale d'énergie	2. Consommation énergétique finale totale par sec-teur (électricité, gaz, pétrole, charbon)	GWh	2018 : - Electricité 80465 MWh - Gaz Naturel 50504 MWh - Produits pétro-liers 357198 MWh 2019 : - Electricité 80976 MWh - Gaz Naturel 52096 MWh - Produits pétro-liers 358604 MWh
		Augmen-ter la pro-duction d'énergie renouve-lable	3. Production d'énergie renouvelable globale du terri-toire (MWh)	MWh (cf PCAET)	2018 = 85 Gwh/an 2019 = 79 Gwh/an
	Agricul-ture et alimen-tation durable	Dévelop-pement de l'agri-culture biologique	4. surfaces agricoles utiles du territoire en agriculture biologique ou en conversion	ha	106,83 ha
		Décarbo-ner la mo-bilité	5. Part des véhicules à faibles émissions dans les im-matriculations ventes totales de véhicules pour l'en-semble des flottes	%	2020 - Crit'air CE = 42 / C1 = 2743 / C2 = 5129 / C3 = 3156 / C4 = 1013 / C5 = 223 / NC = 345 / ensemble = 12651
			6. part modale des modes actifs	%	Pas de transport = 3,6 % / Marche à pied = 2,91 % / Vélo = 0,17 % / Deux-roues moto-risé = 0,30 % / Voi-



			6.bis km d'aménagements cyclables sécurisés (piste cyclable ou voie verte)	km	ture, camion, fourgonnette = 90,37 % / Transports en commun = 2,66 % 19 km ( dont pistes cyclable = 2km , voies vertes = 17km)
2) Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels	Prévention des risques	Réduire la vulnérabilité et les risques physiques du changement climatique, faire émerger des opportunités	7. Nombre d'habitants situés dans une zone à risque (sous réserve)		12942 habitants dans l'Enveloppe approchée des inondations potentielles (EAIP)
3) Gestion de la ressource en eau	Eau	Améliorer la qualité des eaux de surface	8. Part des installations de traitements des eaux usées non compatible avec les normes européennes	%	1 seule installation dossier en cours à la CCHCPP
		Réduire les consommations d'eau	9. Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire	%	Moins de 7% données Mosellane des Eaux 2020
		Restaurer les milieux aquatiques	10. Part de rivières en bon état écologique	%	Mauvais = 25 % / Médiocre = 12,5 % / Moyen = 37,5 % / Bon = 25 % (en part du nombre de cours d'eau, total de 8 cours d'eau)
4) Économie circulaire, déchets et prévention des risques	Économie circulaire et circuits courts	Réduire la production de déchets	11. Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats) par habitant	kg/hab/an	Donnée de la collectivité 2020 : 445kg/hab/an

technologiques					
5) Lutte contre les pollutions	Prévention des risques, notamment santé environnementale	réduire les émissions de polluants atmosphériques	12. inventaire territorial d'émissions de polluant (émissions annuelles de SO2 / Nox / COV / PM2,5 / NH3 (tonnes)		2018 : SO2 = 8537 kg / Nox=7054598195 kg / NH3 = 334768 kg / COV = 44759953 kg / PM 2.5 = 367322 kg 2019 : SO2 = 8199 kg / Nox=9559602059 kg / NH3 = 325556 kg / COV = 69399371 kg / PM 2.5 = 380733 kg
6) Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers	Préservation de la biodiversité	restaurer et renforcer la biodiversité végétale et animale	13. Qualification du patrimoine naturel : Part du territoire recensé en ZNIEFF de type II / de type I (sous réserve)	%	ZNIEFF type I = 11,0 % ZNIEFF tupe II = 17,0 %
	Lutte contre l'artificialisation des sols	Réduire le rythme d'artificialisation des sols	14. Part du territoire artificialisé	% d'évolution de terres artificialisées vs. terres agricoles et/ou naturelles et/ou forestières	Espace NAF artificialisé : 2020 = 12,3327 ha 2019 = 6,0808 ha 2018 = 7,3782 ha
7) Impact sociétal					

## 9. Fiches projet des projets prioritaires

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif ( DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés.

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - fonctionnement

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Haut Chemin- Pays de Pange

Nature : communautés de communes

Code INSEE :20006795700015

RIB : 30001 00529 F5740000000 21

Adresse : 1 bis route de Metz 57530 PANGE

Nom du représentant légal : CHLOUP Roland

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : JUND Frédéric

Téléphone du référent : 03.87.64.39.01

Adresse électronique du référent : direction@cchcpp.fr

### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Schéma directeur des mobilités**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : NON

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : X cohésion territoriale, X transition écologique, X usage du numérique, X transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : 1 bis route de PANGE 57530 PANGE

Descriptif du projet : Il s'agit de réaliser une étude opérationnelle permettant de définir les besoins et services de mobilités.

Etude de faisabilité pour la mise en place d'une stratégie de mobilité (schéma directeur des mobilités) maillant l'ensemble du territoire et articulant les différents modes, pour développer l'usage des mobilités douces et les alternatives à la voiture thermique en solo sur le territoire.

Points à étudier :

- Création de parkings relais et partagés sur les pénétrantes à proximité de la Métropole de Metz et sur les axes qui mènent au Luxembourg. Disposer d'une offre en transport en commun au niveau des parkings relais reliant le territoire à Metz
- Construire des voies vertes qui longent les pénétrantes qui relient Metz et relier les différentes communes du territoire avec des voies vertes efficaces
- Mise en place de bornes électriques sur les parkings relais
- Mise en place de solutions d'autopartage et de co-voiturage

Prévoir des parkings près des gares (Sanry sur Nied par exemple)

Impact socio-économique et environnemental : Impact fort avec réelle volonté d'offrir une alternative à l'autosolisme.

Cette étude doit définir des implantations et chiffrer les réalisations.

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Problématique non traitée et étudiée à ce jour qui est sortie en numéro 1 de l'ensemble de la démarche de construction du PTRTE

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Elus, associations d'usagers, entreprises, Metz Métropole, Services de la Région Grand Est.

### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : début 2022

Fin prévisionnelle des travaux : septembre 2022

Date de délibération sur le projet : décembre 2021

## Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	70.000		Etude opérationnelle complète
<b>Montant total du projet</b>			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	42.000	60	ANCT
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public	14.000	20	Préciser : ADEME à solliciter
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	14.000	20	20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	70.000		

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange

Nature :  mairies X communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE :

#### RIB :

Adresse : 1bis route de Metz 57530 PANGE  
Nom du représentant légal : Roland CHLOUP  
Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Audrey MOUGEOT  
Téléphone du référent : 03 87 64 39 04  
Adresse électronique du référent : aménagement@cchcpp.fr

### Descriptif du projet

Intitulé du projet : Poursuite du déploiement des actions Trame verte et bleue sur le territoire de la CCHCPP : un engagement réaffirmé en faveur de la biodiversité

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...  
Orientations / thématiques / priorités stratégiques : X cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie, X transition écologique,  résilience sanitaire, X préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial  
Adresse postale du projet : ensemble du territoire intercommunal

Descriptif du projet : préservation et renforcement de la Trame verte et bleue du territoire, en lien avec les questions d'inondations, ruissellement/coulées de boue, coordination des projets TVB sur le territoire, promotion de l'action intercommunale dans ce domaine, inscription dans la démarche Territoire engagé pour la nature  
Impact socio-économique et environnemental : préservation et renforcement de la biodiversité, amélioration de la qualité de l'air, prévention des inondations, ruissellements et coulées de boue, amélioration du cadre de vie, renforcement des auxiliaires des cultures (réduction de l'utilisation de pesticides)  
Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : la préservation de l'environnement et de la biodiversité sont des préoccupations actuelles majeures, et leur renforcement est essentiel, dans la mesure où de nombreuses infrastructures agro-écologiques ont disparu des espaces agricoles et que les réservoirs de biodiversité (forêts, étangs, mares, et autres zones humides) sont fragilisés voire amenés à disparaître. Les continuités écologiques s'en trouvent ainsi impactées, limitant les déplacements et les habitats de nombreuses espèces, notamment animales et végétales. La restauration des corridors écologiques et la préservation des réservoirs de biodiversité (et leur renforcement) apparaissent indispensables pour agir en faveur de l'environnement. De plus, ces actions en faveur de la trame verte et bleue croisent bien souvent les enjeux liés aux inondations, ruissellement et coulées de boue, impactant la population notamment. Le projet permet ainsi d'intervenir en faveur de tous ces enjeux, pour un territoire équilibré et pouvant inspirer d'autres territoires.

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : la Chambre d'Agriculture de la Moselle et le Groupe Proj'haies, l'Etablissement public local d'enseignement agricole de Courcelles-Chaussy, les communes, les agriculteurs, les associations, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est, l'Etat, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, le Programme Régional d'Actions pour les Mares, les fédérations de pêche, de chasse, le Syndicat Mixte du SCoTAM

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : Janvier 2023

Fin prévisionnelle des travaux : Septembre 2026

Date de délibération sur le projet : 8 juillet 2021

## Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	660 000	100	Aménagements Trame verte et bleue (plantations, passages à faune, création de mares, réouverture de cours d'eau, ...)
<b>Montant total du projet</b>	<b>660 000</b>		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			AàPTVB Région à solliciter
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Autre financement public	528 000 €	80 %	AàP TVB (Région, Etat, Agence de l'eau) à solliciter
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	132 000 €		20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	<b>660 000 €</b>		

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### Maître d'Ouvrage

Nom : Commune de Pange

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE :

RIB :

Adresse :

Nom du représentant légal : Roland CHLOUP

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :

Téléphone du référent :

Adresse électronique du référent :

### Descriptif du projet

Intitulé du projet : Café associatif

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : opération 1000 cafés

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : Création d'un café associatif sur la commune (seul commerce)

Impact socio-économique et environnemental : créer du lien

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Réelle démarche participative incluant la population du bourg pour créer du lien social et permettre une mixité des publics accueillis.

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Commune, associations locales

### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2023

Fin prévisionnelle des travaux : 2023

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			Propriétaire contacté en attente offre
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### Maître d'Ouvrage

Nom : Commune de Pange

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE :

RIB :  
Adresse :  
Nom du représentant légal : Roland CHLOUP  
Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :  
Téléphone du référent :  
Adresse électronique du référent :

### Descriptif du projet

Intitulé du projet : Plantations de haies et vergers

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...  
Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial  
Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : Plantations de haies et vergers à but pédagogique  
Impact socio-économique et environnemental : Complétude de la trame verte,  
Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : création de vergers participatifs  
Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : commune, riverains, associations

### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2022  
Fin prévisionnelle des travaux : 2023  
Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	84.796€		
<b>Montant total du projet</b>	<b>84.796€</b>		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance	8.479	10	
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			AMI trame verte
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...



<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	16.960	20	20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	<b>84.796€</b>		

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### Maître d'Ouvrage

Nom : Commune de Servigny les Sainte Barbe

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE :

RIB :

Adresse :

Nom du représentant légal : Joel SIMON

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :idem

Téléphone du référent :

Adresse électronique du référent :

### Descriptif du projet

Intitulé du projet : itinéraire sécurisé

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : création d'un cheminement piéton sécurisé

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux :2021

Fin prévisionnelle des travaux :2022

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD	58276		
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>	<b>58276</b>		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	23310	40	DETR
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :

<input checked="" type="checkbox"/> Département	15000	26	
<input checked="" type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input checked="" type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	19966	34	20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

Nom : **Association Lorraine d'Exploitation et de Modélisme Ferroviaires**

Nature : association

**404842882 00 015**

RIB :

Adresse : 1 rue de la gare 57640 VIGY

Nom du représentant légal : **Benoît MAIRE**

Qualité du représentant légal : **Président**

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :

Téléphone du référent : 06 33 13 85 66

Adresse électronique du référent : [president@alemtrain.fr](mailto:president@alemtrain.fr)

### Descriptif du projet

**Intitulé du projet :** PROJET D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE : RÉNOVATION DE LA VOIE FERRÉE DE VIGY À ABONCOURT POUR LE COMPTE DU CHEMIN DE FER HISTORIQUE ET DU VÉLORAIL DE LA CANNER

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : Le présent projet consiste à la remise en état de la voie ferrée reliant Vigy à Aboncourt pour les besoins d'exploitation du chemin de fer historique et touristique de la vallée de la Canner d'une part (circulations avec public de matériels ferroviaires anciens préservés), et du Vélorail de la Canner d'autre part (location au public de cyclo-draisines).

La remise en état consiste principalement au remplacement de traverses en bois usagées par de nouvelles traverses afin d'assurer la bonne fixation des rails pour le passage des circulations ferroviaires (Autorails, locotracteurs, voitures voyageurs, locomotives à vapeur...).

Le bon état de cette infrastructure ferroviaire est contrôlé régulièrement par les Services Techniques de Remontées Mécaniques et de Transports Guidés (STRMTG), qui représentent le bras technique de la préfecture. Les exigences concernant les travaux nécessaires sont issues d'un Référentiel Technique émanant de ces services.

A ce jour l'autorisation préfectorale d'exploitation pour le chemin de fer historique est arrivée à échéance et nécessite un certain niveau de travaux sur l'infrastructure (principalement le remplacement de traverses en bois) pour motiver un avis favorable au renouvellement de cette autorisation préfectorale.

En conséquence seul le Vélorail de la Canner est actuellement en capacité de fonctionner sur une portion réduite de la ligne.

L'objectif de ce projet est donc l'obtention d'une nouvelle autorisation préfectorale d'exploitation pour le chemin de fer historique. Ceci permettra de développer une offre touristique à destination du public, à savoir proposer des voyages en trains d'époque préservés et poursuivre les projets de remise en état des matériels en attente de restauration (locomotives à vapeur, voitures anciennes, autorails...).

Ce projet concerne deux territoires : la Communauté de Communes du Haut Chemin et Pays de Pange et la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, qui soutiennent ce projet et ont une vraie volonté de valoriser ce patrimoine historique et touristique.

La pandémie de COVID-19 a généré l'apparition d'une nouvelle demande touristique sur le secteur, comme le prouve la circulation de 990 vélorails en 77 jours sur ce site. A tel point que notre parc de vélorails s'est avéré insuffisant pour satisfaire la demande du public, et fait l'objet d'un projet d'augmentation.

Le Président du Conseil Départemental a, sous l'impulsion du Maire de Vigy, proposé son soutien via l'agence Moselle Attractivité.

Ce projet se situe en Territoire Naturel Inscrit de la Canner, seul site de Moselle classé dans cette catégorie. Ce projet, via notamment l'activité Vélorail, à également pour but de mettre l'accent sur l'aspect environnemental et la qualité paysagère du secteur. Des actions de sensibilisation seront régulièrement menées par l'association et ses partenaires auprès des voyageurs découvrant ou parcourant ce site.

Ce projet n'est qu'une première étape dans le projet global de l'association qui possède également ne nombreux matériels roulants classés Monument Historique, en attente de restauration pour accueillir à nouveau des voyageurs sur la ligne Vigy / Aboncourt. Des voitures voyageurs de 1900, mais également deux locomotives à vapeur et bien d'autres matériels constituent le patrimoine historique et technique pour lequel notre association de bénévoles s'investi depuis 1966

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2022

Fin prévisionnelle des travaux :2023

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses (TTC) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> VRD	372.288		
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>	<b>310240</b>		
Financements	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			

<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe	252.000	81	Préciser : feader
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé	49.000		
<input type="checkbox"/> Autofinancement	71.288		20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### Maître d'Ouvrage

Nom :mairie de Vigy

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE :

RIB :

Adresse :

Nom du représentant légal :

Qualité du représentant légal :

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :

Téléphone du référent :

Adresse électronique du référent :

### Descriptif du projet

Intitulé du projet : Maison de santé pluridisciplinaire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : La commune de Vigy-Hessange est historiquement un bourg-centre, elle a d'ailleurs été chef-lieu de canton jusqu'au redécoupage de 2014. Les habitants du territoire qui compte une population de 8000 habitants dans un périmètre de 15 minutes se tournent naturellement vers la commune de Vigy-Hessange pour leurs besoins en matière de santé. La commune dispose en effet d'une offre médicale pluridisciplinaire et d'une pharmacie accessible facilement.

### Pourquoi un nouveau bâtiment ?

Le bâtiment actuel est une rénovation d'une bâtisse ancienne qui comporte de nombreuses contraintes structurelles qui rendent l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite difficile voire impossible. Des moyens techniques extérieurs pour évacuer les cas urgents sont nécessaires.

## Le choix du site

Au cœur du village, la commune dispose d'un terrain d'environ 1700m<sup>2</sup> qui comporte de nombreux atouts notamment car il se situe à proximité :

- De l'Ehpad André Copin qui est amené prochainement à s'agrandir.
- du futur quartier de résidence sénior
- à côté du cabinet de kinésithérapie

## Le choix du portage de la gestion

La municipalité actuelle souhaite pérenniser l'offre médicale à Vigy notamment en tenant compte des changements électoraux qui peuvent être une source d'incertitude pour les praticiens. Elle est favorable à un portage et une gestion partagés de la structure entre les professionnels de santé et la collectivité.

Cet établissement permettra d'apporter la stabilité et la sécurité du partenaire public et la qualité d'une gestion parfaitement adaptée des professionnels de santé.

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux :

Fin prévisionnelle des travaux :

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> VRD	50.000		
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	539.500		
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	130.000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>1.250.000</b>		

Financements	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat autres			Eligible DETR/DSIL...
<input checked="" type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Département			
<input checked="" type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input checked="" type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### Maître d'Ouvrage

Nom : Commune de Ste Barbe (57640)

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 57607

RIB :

Adresse : 7 Place Claude Baudoche – 57640 STE BARBE

Nom du représentant légal : Christian PERRIN

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Joanna GUIRKINGER

Téléphone du référent : 06 67 32 56 88

Adresse électronique du référent : joanna.guirkinger@gmail.com

### Descriptif du projet

Intitulé du projet : Création d'un commerce multiservices

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : PTRTE...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Rue du Petit Marais – 57640 Ste Barbe

Descriptif du projet : Construction d'un commerce multiservices

Impact socio-économique et environnemental : dynamisation économique et social du territoire en proposant un lieu unique de services et de rencontres (voir descriptif du projet en annexe) ; maillage du territoire de la CC (projet d'intérêt communautaire)

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : seul commerce

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : producteurs locaux dans un rayon maxi de 100 km ; produits issus de l'agriculture et produits transformés en local

### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2022

Fin prévisionnelle des travaux : fin 2023

Date de délibération sur le projet : 27 septembre 2021

### Plan de financement

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
investissement uniquement			
<input checked="" type="checkbox"/> VRD	30 000		
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	330 000		
<input checked="" type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>	<b>360 000</b>		
Financements	€	%	Commentaire

<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
Etat DSIL classique			
Etat autres			
Europe			
<input checked="" type="checkbox"/> Région			FEADER
<input checked="" type="checkbox"/> Département			
<input checked="" type="checkbox"/> Autre collectivité	250.000		Europe
<input type="checkbox"/> Autre financement public			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			Communication ?+CCI
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	110 000		Prêt commune
<b>Montant total des recettes</b>	<b>360 000</b>		

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### Maître d'Ouvrage

Nom : Mairie de RETONFEY

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE :

RIB :  
Adresse :  
Nom du représentant légal : PETIT Christian  
Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :  
Téléphone du référent :  
Adresse électronique du référent :

### Descriptif du projet

Intitulé du projet : réhabilitation de la mairie, création d'une micro-crèche et d'une maison médicale

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...  
Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial  
Adresse postale du projet :

Descriptif du projet :  
Impact socio-économique et environnemental :  
Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :  
Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2022  
Fin prévisionnelle des travaux :  
Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> VRD			

<input checked="" type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	1.273.000		
<input checked="" type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			

Financements	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat autres			Eligible DETR/DSIL
<input checked="" type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Département			
<input checked="" type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input checked="" type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### Maître d'Ouvrage

Nom : Mairie de Ogy-Montoy-Flanville

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE :

RIB :  
Adresse : 9 rue Principale 57645 OGY-MONTOY-FLANVILLE  
Nom du représentant légal : GULINO Eric  
Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : GULINO Eric  
Téléphone du référent : 06.08.69.67.18  
Adresse électronique du référent : eric.gulino@wanadoo.fr

### Descriptif du projet

Intitulé du projet : Espace Santé Services Séniors

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...  
Orientations / thématiques / priorités stratégiques : **Projet de cohésion territoriale dans le domaine de la santé et de l'habitat Séniors**

Le processus de vieillissement qui est enclenché dans le monde, en Europe et en France est majeur et massif. Au 1er janvier 2050, la population française comptera 70 millions d'habitants dont 22,3 millions de personnes âgées de plus de 60 ans, contre 12,6 millions en 2005, ce qui représente un habitant sur trois et une hausse de 80 % en 45 ans.

Adresse postale du projet : 3 rue du Château Montoy-Flanville

Descriptif du projet : Pouvoir vieillir chez soi est une attente exprimée par une très grande majorité de Français. Si les foyers-logements et les Ehpad sont conçus pour accueillir des personnes âgées, l'offre d'habitat est rarement adaptée à la diversité des âges et à l'accueil de différentes générations.

#### Le projet

La commune s'est portée acquéreur d'un ensemble immobilier. Il s'agit d'une grange ouverte, un ancien corps de ferme de 1100m2, dans un état précaire mais qui possède un charme et du caractère car idéalement positionné au cœur du village.



Depuis plusieurs années la commune a fait le choix de se doter de services utiles aux populations. C'est dans la poursuite de cette dynamique que la commune souhaite développer ce projet d'**Espace Santé – Services – Séniors**. Un concept qui allie l'habitat séniors mais aussi la santé avec l'installation d'une maison de santé et les services de Mam pour jouer la carte de l'animation intergénérationnelle

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Plusieurs éléments plaident pour le pilotage d'une démarche d'adaptation au vieillissement au niveau de la commune : échelon démocratique de proximité, confiance des habitants dans les élus municipaux.

Cette proximité peut faciliter le dialogue démocratique indispensable à la coproduction qui est au cœur d'une démarche prospective et participative. Les élus et les habitants d'une même commune sont de plus amenés à fréquenter les mêmes espaces et équipements publics, ce qui facilite la confrontation des points de vue et l'identification des enjeux.

Toutefois, au regard des enjeux soulevés par l'adaptation des territoires au vieillissement (mobilité, habitat, etc.), l'intercommunalité, du fait de ses compétences, a nécessairement un rôle à jouer. Conclut entre l'Etat et les EPCI, les contrats de ville et les contrats de ruralité peuvent de fait constituer des outils adaptés pour conduire des stratégies d'adaptation au vieillissement.

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux :2022

Fin prévisionnelle des travaux :2023

Date de délibération sur le projet : mai 2021

## Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> VRD	200.000		
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	2.640.000		
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	100.000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>2.940.000</b>		

Financements	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL relance	294.000	10	
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL classique	294.000	10	
<input checked="" type="checkbox"/> Etat autres			Eligible DETR /DSIL
<input checked="" type="checkbox"/> Europe	147.000	5	Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Département	294.000	10	
<input checked="" type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Autre financement public	147.000	5	
<input checked="" type="checkbox"/> Autre financement privé	441.000	15	
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	1.176.000	40	20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	<b>2.940.000</b>		

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### Maître d'Ouvrage

Nom : Mairie de Pange

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE :

RIB :

Adresse :

Nom du représentant légal : CHLOUP Roland

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : CHLOUP Roland

Téléphone du référent : 06.66.61.82.67

Adresse électronique du référent : president@cchcpp.fr

### Descriptif du projet

Intitulé du projet : Requalification du lotissement Maurice de Pange

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : X cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie, X transition écologique résilience sanitaire,  préservation du patrimoine usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : 57530 Pange

Descriptif du projet : Aménagements qualitatifs et sécurisés

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 2023

Date de délibération sur le projet : 2021

### Plan de financement « sous réserve d'éligibilité »

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD	747.350		Réseaux secs et humides
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	595.494		Aménagements
<b>Montant total du projet</b>	<b>1.342.844</b>		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	237.500	17.7	DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département	447.000	33.3	Ambition Moselle
<input type="checkbox"/> Autre collectivité	35.066	2.6	FACE
<input type="checkbox"/> Autre financement public	10.000	0.75	A.E.R.M.
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	617.720	46	20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	<b>1.342.844</b>		

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### Maître d'Ouvrage

Nom : Mairie de Coincy/CCHCPP

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE :

RIB :  
Adresse :  
Nom du représentant légal : CHLOUP Roland  
Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : CHLOUP Roland  
Téléphone du référent :06.66.61.82.67  
Adresse électronique du référent : president@cchcpp.fr

### Descriptif du projet

Intitulé du projet : Aménagement paysagers

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...  
Orientations / thématiques / priorités stratégiques : X cohésion territoriale, X ancrage local de l'économie, X transition écologique résilience sanitaire,  préservation du patrimoine usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial  
Adresse postale du projet : 57530 Pange

Descriptif du projet : Il s'agit ici, tout en favorisant les continuités écologiques de la Trame verte, de minimiser les impacts de la zone d'activité dite « la Planchette »  
Impact socio-économique et environnemental :  
Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :  
Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux :2022  
Fin prévisionnelle des travaux :2023  
Date de délibération sur le projet : 2021

### Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			Réseaux secs et humides
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	293.800		Aménagements et plantations
<b>Montant total du projet</b>	<b>293.800</b>		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance	117.520	40	
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	98.786	33.6	DETR 2020 de 98786,77 accordée
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			Ambition Moselle
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :

<input checked="" type="checkbox"/> Autre financement public			A.E.R.M.
<input checked="" type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	77.564	26.4	20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	<b>1.342.844</b>		

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - FONCTIONNEMENT

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Haut Chemin- Pays de Pange

Nature : communautés de communes

Code INSEE :

RIB :

Adresse :

Nom du représentant légal : Roland CHLOUP

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Frédéric JUND

Téléphone du référent :

Adresse électronique du référent : direction@cchcpp.fr

### Descriptif du projet

Intitulé du projet : Projet de Territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial : L'ensemble de ces catégories

Localisation/rayonnement du projet : Territoire intercommunal

Descriptif du projet : Accompagnement de la CCHCPP à la mise en place d'un projet de territoire  
Cet accompagnement inclue l'animation de temps de partages entre les élus du territoire (délégués communautaires et conseillers municipaux), il s'agit de mettre en place des temps privilégiés de partage et de co-construction, puis de consultation des forces vives du territoire (associations, partenaires sociaux et économiques) avant une phase de consultation de la population (démarche participative) et une synthèse  
Impact socio-économique et environnemental : Définition de la politique économique, sociale et environnementale de la CCHCPP

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Elus, forces vives, population

### Échéancier du projet

Date de début :2022

Fin prévisionnelle :décembre 2022

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	25000		Bureau d études
	2000		Divers (locations, etc)
<b>Montant total du projet</b>	<b>27000</b>		

Financements	€	%	Commentaire
Etat	18900	70	ANCT
Europe			
Région			
Département			

Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement	8100	30	
<b>Montant total des recettes</b>			

**Aides régionales accordées en 2020 et 2021**  
**au territoire communautaire du Haut Chemin – Pays de Pange**

<b>Aménagement du territoire</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
VIGY	Aménagement du terrain de football à proximité du collège incluant un chemin piétonnier	604 154 €	100 000 €

<b>Soutien au photovoltaïque</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
MARSILLY	Installation de panneaux photovoltaïques en vente totale d'une puissance de 65 kWc sur les toitures de bâtiments municipaux à Marsilly	69 000 €	13 010 €

<b>Dispositif régional de préservation et de restauration du patrimoine non protégé</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
PANGE	Restauration de l'église Saint-Martin – tranche 1	60 500 €	9 660 €

<b>Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE)</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
CC Haut Chemin – Pays de Pange	Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE)	82 222 €	46 862,50 €
<b>Rénovation énergétique des bâtiments publics et associatifs</b>			

Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
CC Haut Chemin – Pays de Pange	Rénovation énergétique du siège communautaire	685 809,05 €	65 626 €

Elaboration d'un plan de Désherbage et de gestion différenciée des espaces communaux			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
Retonfey	Mise en place d'un plan de gestion différenciée	5 980 €	1 794 €

**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (DETR /DSIL) ACCORDÉES  
PAR L'ÉTAT AU TITRE DE LA RELANCE - 2020 ET 2021**

ANNEE	COLLECTIVITES /EPCI	TYPE DE SUBVENTION	LIBELLE DE L'OPERATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
2020	BAZONCOURT	DETR	Remplacement de 2 lanternes	399,43
2020	BAZONCOURT	DETR	Campanaire électrique de l'église	2 166,80
2021	BAZONCOURT	DETR	Achat de 6 ordinateurs pour l'école	1 700,00
2021	BAZONCOURT	DSIL RENO THERMIQUE	Façade et toiture de la mairie	20 674,00
2021	BURTONCOURT	DETR	Réhabilitation du local technique et accès pmr du wc	5 160,00
2020	COURCELLES-CHAUSSY	DETR	Parking et accès à la salle polyvalente	17 433,06
2020	COURCELLES-CHAUSSY	DSIL EXCEP RELANCE	Requalification de l'allée des Mésanges	4 999,00
2021	COURCELLES-CHAUSSY	DETR	Extension du colombarium et jardin du souvenir	4 056,00
2021	COURCELLES-CHAUSSY	DETR	Rénovation de l'éclairage public	46 700,58
2020	COURCELLES-SUR-NIED	DETR	Feu tricolore "récompense"	8 882,00
2020	COURCELLES-SUR-NIED	DETR	Réfection du clocher de l'église	22 721,60
2021	COURCELLES-SUR-NIED	DSIL RENO THERMIQUE	Rénovation énergétique du groupe scolaire	12 587,00
2020	LES ETANGS	DETR	Abat-sons du clocher	3 912,00
2021	LES ETANGS	DETR	Construction d'un atelier communal	12 956,35
2021	LES ETANGS	DETR	Plateau surélevé sur la rd954	6 129,00
2020	FAILLY	DSIL RENO THERMIQUE	Remise aux normes électriques de la mairie	8 248,00
2021	HAYES	DETR	Création d'une aire de jeux	14 400,00
2021	MARSILLY	DSIL RENO THERMIQUE	Rénovation thermique de la mairie - panneaux photovoltaïques	19 644,00
2020	OGY-MONTOY-FLANVILLE	DSIL EXCEP RELANCE	Eclairage basse consommation	4 357,00
2020	PANGE	DETR	Véhicule électrique	8 108,87
2020	PANGE	DSIL EXCEP RELANCE	Rénovation de l'église St Martin	30 250,00
2021	PANGE	DETR	Restauration de l'Eglise St Martin	48 000,00
2021	PANGE	DETR	Rénovation de l'éclairage public	29 033,60
2020	RETONFEY	DETR	Outils numériques et informatique à l'école élémentaire	5 617,60
2020	RETONFEY	DETR	Rénovation de l'éclairage public	3 157,60
2020	RETONFEY	DETR	Éclairage du court de tennis	9 200,00
2020	RETONFEY	DETR	Bâtiment pour l'atelier municipal	27 000,00
2020	RETONFEY	DETR	Rideau séparatif à la salle des sports	15 750,00
2021	RETONFEY	DSIL EXCEP RELANCE	Rénovation de l'éclairage public	8 680,00
2021	RETONFEY	DETR	Achat d'un véhicule électrique	6 758,72
2020	SAINT-HUBERT	DSIL EXCEP RELANCE	Rénovation de l'éclairage public	17 740,00
2021	SAINT-HUBERT	DETR	Poteau à incendie	1 957,00
2021	SANRY-SUR-NIED	DSIL RENO THERMIQUE	Fenêtres de l'école maternelle	7 366,00
2021	SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE	DETR	Sécurisation voie verte piéton	23 310,47
2020	SORBEY	DETR	Remplacement de la porte principal de l'église	855,00
2020	SORBEY	DSIL EXCEP RELANCE	Remplacement de la chaudière mairie et école	4 198,00
2020	SORBEY	DSIL EXCEP RELANCE	Remplacement des portes et des fenêtres de l'école	4 332,00
2021	VIGY	DSIL	Rénovation du bâtiment d'accueil	43 285,00



			de la gendarmerie	
2020	VILLERS-STONCOURT	DSIL EXCEP RELANCE	Rénovation de l'éclairage public	26 961,00
2020	VRY	DETR	Rénovation de l'éclairage public	8 549,22
2020	VRY	DETR	Poteau incendie au clos des vignes	1 561,50
2021	VRY	DETR	Rénovation et sécurisation de l'aire de jeux	16 961,20
2020	CC HAUT CHEMIN-PAYS DE PANGE	DETR	Espace paysager à Coincy phase 1	98 786,77
2020	CC HAUT CHEMIN-PAYS DE PANGE	DSIL EXCEP RELANCE	Etanchéité extérieure de la réserve de Gondreville	33 282,00